



## Mode d'emploi !



Juin 2005



**la FFR et Manpower  
créent le programme  
"Ouverture sur l'Emploi"**

pour offrir aux licenciés de la FFR  
un accès privilégié à l'emploi

Credit photo : Isabelle PICAREL



# “Ouverture sur l’Emploi”

## L’objectif

Le programme “**Ouverture sur l’Emploi**” repose sur une volonté commune de Manpower et de la F.F.R. de réunir leurs compétences et leurs ressources afin de favoriser l’accès à l’emploi des licenciés de la FFR.

## Les participants

Tous les licenciés de la F.F.R. âgés de plus de 18 ans, peuvent participer à ce programme emploi / formation.

## Le programme “Ouverture sur l’Emploi”

“**Ouverture sur l’Emploi**” est destiné à un nombre de candidats compris entre 500 et 1.000.

Manpower propose un accompagnement articulé autour de prestations adaptées à chaque licencié dont le dossier aura été sélectionné par la commission locale emploi FFR/Manpower.

Le licencié se verra alors proposer par Manpower :

- un accueil privilégié en agence
- un entretien de recrutement
- un enregistrement du dossier dans la base des candidats Manpower
- si nécessaire, une évaluation des compétences
- un accès, éventuellement, à une formation en ligne via DirectFormation, le dispositif de e-learning de Manpower.

Pour certains profils professionnels, MANPOWER mettra en place des prestations encore plus personnalisées.

### *A ce niveau vous bénéficiez :*

- d’une évaluation de vos compétences
- d’un complément de formation si besoin
- de contacts avec des entreprises clientes
- d’entretiens réguliers avec votre parrain Manpower

## L’organisation

Pour garantir la meilleure efficacité à cette opération, la F.F.R. et Manpower ont mis sur pied une structure inédite composée de :

### *26 Commissions Locales + 1 Commission Nationale*

#### • *Les Commissions Locales*

Les commissions locales sont composées des responsables locaux du réseau des 1.100 agences Manpower et des 26 Comités Territoriaux de rugby.

Elles assurent le lien avec les clubs et les candidats et participent à la sélection et au suivi des licenciés retenus pour le programme.

#### • *La Commission Nationale*

Elle est constituée de représentants de la fédération, de Manpower et d’anciens internationaux. Elle coordonne les opérations développées sur le plan local.

